

Profil de poste pour un post-doctorant – Projet GRIFFON

Description du projet et des missions

Le corpus des registres de grâces collectives accordées lors d'événements dynastiques par les rois Louis XV et Louis XVI se trouve aujourd'hui fragmenté entre plusieurs institutions patrimoniales, ce qui fait obstacle à l'analyse globale de ces archives et limite leur exploitation scientifique. Or, ces registres constituent une source essentielle pour l'étude de la justice royale et des pratiques de clémence souveraine à l'époque moderne qui intéressent le patrimoine judiciaire, mais ils peuvent au-delà nourrir les réflexions actuelles sur l'institution de la grâce. Le projet GRIFFON (**G**ràces **R**oyales : **I**ndexation d'un **F**onds **F**ragmenté en vue de son **O**bjectivation après **N**umérisation) vise à surmonter cet obstacle en reconstituant virtuellement le fonds des registres produits par la prévôté de l'Hôtel du Roi, juridiction chargée des affaires judiciaires suivant la Cour à Paris et à Versailles. Actuellement conservés dans quatre institutions (ADY, AN, BnF, Bibliothèque de l'Assemblée nationale), 19 registres manuscrits doivent bénéficier d'une numérisation coordonnée du corpus, suivie d'une transcription automatisée mobilisant les technologies de reconnaissance de texte manuscrit et les modèles de langage avancés pour parvenir à un ensemble de données textuelles structurées, intégrées dans un environnement numérique permettant leur indexation et leur interrogation. L'objectif sera de reconstituer ce corpus et le rendre exploitable par des outils numériques, par la création d'un fonds d'archives enrichi expérimental et d'un instrument d'exploration scientifique inédit. Il contribuera ainsi à renouveler l'histoire de la justice monarchique, tout en favorisant l'accès aux sources pour les chercheurs, les juristes et le grand public.

L'objectif premier sera de réaliser un recensement des sources disponibles en lien avec les grâces collectives, de mettre en œuvre la numérisation des registres concertée avec l'ensemble des institutions patrimoniales concernées, le cas échéant après restauration, et de réunir les partenaires de manière régulière ainsi que le comité scientifique attaché au projet pour recueillir leurs préconisations. Une première étude visera à la comparaison matérielle des registres et à la reconstitution du processus de travail de la commission. Parallèlement à cette numérisation, il conviendra de s'investir dans la médiatisation du projet auprès du grand public via une série de manifestations qui favorisera la communication des enjeux et des résultats du projet GRIFFON au fil de sa mise en œuvre et de favoriser un appui aux chercheurs intéressés et actifs qui travaillent sur les archives de la Prévôté de l'Hôtel à la suite de la Cour de Versailles

Le second objectif touchera à la transcription et au recueil des données les plus significatives par une équipe spécialisée en humanités numériques, en vue de leur conservation via le service Humanum. Cette équipe définira les outils les plus

performants avec l'aide de spécialistes de paléographie moderne et sous la supervision du comité scientifique du projet GRIFFON.

Enfin, ce projet vise à développer une réflexion scientifique et interdisciplinaire soutenue sur la réalité des grâces collectives en collaboration avec l'encadrement interdisciplinaire de ce projet afin d'identifier les éléments saillants à mettre en relief via des outils et des indexations utiles.

Missions :

- État des lieux des registres, reconstitution du processus d'élaboration matérielle, et recensement des sources attachées aux grâces collectives
- Élaboration d'un cahier des charges de numérisation en lien avec l'équipe scientifique et soutien à la numérisation coordonnée des registres
- Participation et engagement dans les événements scientifiques attachés ou non à la publicisation du projet dans ses différentes étapes.
- Mise en place et suivi des discussions sur le choix des modalités techniques de transcription automatique et structuration des données en lien étroit avec l'équipe scientifique
- Mise en œuvre et élaboration d'un Plan de Gestion des Données et production d'un rapport sur la méthode optimale de transcription
- Identification des solutions et des outils pour l'enrichissement du corpus en lien avec l'équipe scientifique
- Préparation et organisation des réunions de suivi du projet

Qualification et compétences :

- La personne recrutée devra avoir soutenu une thèse de doctorat en histoire du droit ou en histoire moderne au plus tard au moment de la prise de poste.
- La qualification par le CNU sera appréciée.
- La maîtrise de la paléographie moderne est indispensable.
- Une expérience dans les humanités numériques et dans la transcription des manuscrits est vivement souhaitée.
- Une connaissance des sources mobilisées par le projet est requise, de même qu'un premier contact avec une partie du corpus.
- Une grande disponibilité et un engagement plein sont attendus.

Affectation et environnement de travail

Responsable scientifique :

- Claire Bouglé-Le Roux, UVSQ, Paris-Saclay, laboratoire DANTE

Partenaires :

- Isabelle Bretthauer, Archives nationales

- Zoubida Kedad, UVSQ, Paris-Saclay, laboratoire DAVID

- Pierre Bonin, IRJS, Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Laboratoire d'accueil : la personne recrutée sera rattachée au laboratoire Droit des Affaires et des Nouvelles Technologies (DANTE) de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Durée : 12 mois

Date de début de contrat souhaitée : mi-septembre 2026

Type de contrat : CDD financé par la Fondation des Sciences du Patrimoine

Salaire net mensuel : environ 2400 euros net

Environnement de travail : - espace de travail dans la salle de lecture au contact des membres du laboratoire DANTE, possibilité d'un espace personnel selon nécessité, et parking.

- Intégration dans la vie scientifique du laboratoire DANTE

- Présence régulière, et animation des réunions ou séminaires en présentiel réguliers.

- Possibilités de financement sur la base de réponses à des appels à projet pour des séjours en archives

Modalités de candidature et calendrier

- Avant le 15 août : dossier écrit • CV analytique indiquant le parcours de formation, les publications, les expériences de recherche et d'enseignement • une publication au choix (parue ou à paraître) À envoyer à Claire Bouglé-Le Roux (cbougleuvsq@gmail.com) et Pierre Bonin (pierre.bonin@univ-paris1.fr).

- Fin août : audition en présentiel. Les candidats devront présenter leur parcours ainsi qu'une expérience personnelle de recherche qui pourrait être utile à la mise en œuvre du projet GRIFFON. L'entretien se déroulera en français. La présentation ne devra pas dépasser 10 min et sera suivie de 15 min d'entretien avec les membres du jury.

Le jury sera composé des professeurs Pierre Bonin (IRJS), Zoubida Kedad (DAVID) et Claire Bouglé-Le Roux (DANTE), de M. Thibault Barbieux (DANTE) et Éric Detoisien (Roland

Mousnier) et Isabelle Bretthauer (AN). Pour toute demande d'information ou question sur le fond du projet GRIFFON : cbougleuvsq@gmail.com

Indications bibliographiques

Références bibliographiques IA et SHS

- James P. Philips, Nasseh Tabrizi, "Historical Document Processing: Historical Document Processing: A Survey of Techniques, Tools, and Trends". CoRR abs/2002.06300 (2020)
- Michalis Vlachos, Stergios Konstantinidis, Arman Dzhratspanian, Min-Yen Kan: "Conversing with the Past: Immersive Access to Cultural Digital Archives with LLMs and Spatial Interfaces". IUI Companion 2026: 143-147
- Friedewald M Székely I, Karaboga M: "Preserving the past, enabling the future: assessing the European policy on access to archives in the digital age". *Preserv Digit Technol Cult* 53(2):61–71 (2024).

Références bibliographiques relatives aux grâces collectives et judiciaires

- Dylan Beccaria, *Un pouvoir de miséricorde. Grâce, justice criminelle et affirmation de l'État monarchique en Provence au premier XVII^e siècle*, thèse, Aix en Provence, 2026.
- "The power to pardon in late medieval and early modern Europe: New perspectives in the history of crime and criminal justice", U. Ludwig and Q. Verreycken, Böhlau, 2025
- Manon Rabillard, « Plus malheureux que coupables ? Les grâces judiciaires accordées à l'occasion des réjouissances dynastiques du règne de Louis XV (1722-1729) », sous la dir. O. Poncet, Paris, École nationale des Chartes, 2024.
- Pauline Valade, *Le goût de la joie, Réjouissances monarchiques et joie publique à Paris au XVIII^e siècle*, Ceyzérieux, Champvallou, 2021.
- *Préférer miséricorde à rigueur de justice. Pratiques de la grâce, XIII^e-XVII^e siècles*, dir. B. Bauven et X. Rousseaux, Actes de la journée d'études de Louvain-la-Neuve, 15 octobre 2007, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2012.
- Reynald Abad, *La grâce du roi. Les lettres de clémence de Grande Chancellerie au XVIII^{ème} siècle*, Paris, PUPS, 2011.
- Deborah Cohen « L'ordre public La procédure de grâce au XVIII^e siècle : restaurer un ordre ou reconnaître l'innocence ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2007, p. 91-116. [Cette étude se concentre sur les grâces de 1729 et de 1775]
- Yvon Le Gall, « Les Lumières et le droit de grâce », in *Littératures classiques*, 2006, 269-312.
- Claude Gauvard, « De grace especial », *Crimes, État et société en France à la fin du Moyen Âge*, Paris, Édition de la Sorbonne, 1991, 1026 pages. [hors période]
- Natalie Zemon Davis, *Pour sauver sa vie. Les récits de pardon au XVI^e siècle*, Paris, éd. du Seuil, 1988. [hors période]

- Élisabeth Sewarc, *La criminalité à travers les demandes de grâces accordées à l'occasion de la naissance du Dauphin*, Mémoire, dir. M. Mandrou, 1972/73.
- Mélanie Urli, « La grâce judiciaire dans le duché de Milan au XVI^e siècle. Perspectives sur l'échange du pardon souverain », in *Le don et contre-don, Usages et ambiguïtés d'un paradigme anthropologique aux époques médiévale et moderne*, dir. Lucien Faggion et Laure Verdon, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2010, p. 117-132. [grâces judiciaires]

